

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 17 mars 2025 - 1,50 €

N° 127

Finances

Comment financer la Défense (et le reste) ?

Bien sûr, il y a la solution préconisée par l'économiste Alain Minc, qui n'a jamais cessé de conseiller nos gouvernants. Il suffirait, pour lui, d'un emprunt forcé pour trouver les milliards qui manquent à notre budget et ceux qu'on va engager pour assurer la défense du pays et du continent. Peu soucieux de s'aliéner la moitié de la population qui, en France, n'acquiesce pas l'impôt sur le revenu, il préconise de taxer les seuls contribuables. Pour légèrement démagogique que se révèle cette proposition, elle illustre cette recherche effrénée de moyens financiers à laquelle l'Europe – et la France un peu plus que les autres vu sa dette – doit se livrer depuis que le parapluie militaire américain se rétrécit.

Quelle que soit la solution, qui risque de n'être pas unique et de subir bien des aménagements, il semble que, tout à coup, on ait changé d'univers. Oubliés, en effet, les 3 300 milliards d'euros de dette publique : les Français se découvrent riches et ils pourraient donc allègrement puiser dans leur bas de laine ou, plus exactement, laisser l'État y puiser. Sans compter le patrimoine immobilier, l'épargne financière des ménages totalise en effet un en-cours de 6411,9 milliards d'euros, soit 94293 euros pour chacun des 68 millions de résidents en France. D'ailleurs, globalement, le patrimoine



des Français a augmenté : + 61 % entre 2009 et 2021, avec ensuite une stabilisation.

De son côté, dans son intervention télévisuelle du 5 mars, le président de la République a invité à « mobiliser des financements privés, mais aussi des financements publics, sans que les impôts ne soient augmentés ». Cela fait évidemment penser à un grand emprunt national, comme en 1914, où il y en eut en fait six jusqu'en 1920. François Bayrou, prudent et ne tenant pas trop à s'engager, a pré-

cisé que, pour cette « possibilité », « la décision n'est pas prise ». Il est vrai que d'autres solutions existent, tels un livret d'épargne pour la défense ou une orientation de l'assurance-vie vers les industries d'armement, pour ne citer que deux modes très prisés en France.

Ces supputations ont fait quelque peu oublier l'état économique, mais aussi social, de la France. Quand on parle de social, il ne s'agit en effet pas seulement des multiples formes d'allocations plus ou moins pérennes et d'aides plus circonstanciées.

SOMMAIRE

P. 1 : Finances. P. 2 : Domaine réservé. – Énergivore ou papivore ? P. 3 : Wokisme. – Lectures. P. 4 : Changement d'heure. P. 5 : Le vote des Inuits. – Tesla. P. 6 : L'Algérie et les productions agricoles françaises. P. 7 : L'agitation de Trump. P. 9 : L'Otan est morte, vive l'Otan ! P. 10 : Marcel Jousse. P. 11 : Gilles Hériard Dubreuil. P. 12 : Le droit mal-léable. P. 13 : Expositions au Grand Palais. P. 14 : Les symboles. P. 15 : Onfray. P. 16 : Théâtre : *Les petits chevaux*.

■ **Défense** : Le 11 mars le président Macron a réuni une trentaine de chefs d'état-major des pays européens, du Canada et de l'Australie, en absence de militaires américains, pour évoquer les conséquences d'un éventuel cessez-le-feu en Ukraine et du probable désengagement américain en Europe.

■ **Aviation** : Dassault a vu son chiffre d'affaires passer de 4,8 milliards d'euros en 2023 à 6,2 milliards en 2024. Son carnet de commandes est de 220 Rafales et 80 jets Falcon, avec des perspectives de nouvelles commandes militaires, mais de forts goulots d'étranglement à cause de nombreuses années de sous-production dues aux difficultés budgétaires de la France.

■ **Espionnage** : Un fonctionnaire du ministère des Finances a été mis en examen le 19 décembre 2024, a-t-on appris le 12 mars 2025. Il est accusé d'avoir fourni des renseignements confidentiels au gouvernement algérien sur des opposants au régime algérien.

■ **Croissance** : La Banque de France a annoncé le 13 mars que ses prévisions de croissance pour 2025 en France étaient de seulement 0,7 %, au lieu de 1,1 % précédemment.

■ **Notation** : Contrairement à ce qui avait été craint, l'agence de notation Fitch a maintenu, le 14 mars, sa note de AA- pour la dette française.

■ **Tabac** : Les ventes officielles de cigarettes en France sont passées de 1,5 milliard en 2023 à 1,3 milliard en 2024.

Il convient en effet de tenir compte de la situation des services publics. Chacun connaît les dysfonctionnements et les déficiences de la santé, de l'éducation ou du logement mais aussi de la sécurité et de l'ordre public (comme près de Lyon avec l'incapacité d'évacuer les 300 participants d'une *rave party*). La dangereuse fragmentation de la société, d'ailleurs entretenue, jusque dans l'outre-mer, par certaines forces politiques, voire une partie de la magistrature, doit être prise en compte, d'autant plus qu'une période préélectorale ne peut favoriser les réformes de fond dont le pays a besoin. Pourtant, un jour, il faudra bien envisager, par exemple, que certains services publics puissent être délégués.

Jean-Gabriel Delacour

Domaine réservé

La crise diplomatique entre la France et l'Algérie suscite à Paris maintes déclarations et polémiques. Alger refusant de reprendre ses ressortissants expulsés, la commission des lois du Sénat demande la dénonciation de l'accord franco-algérien de 1968. Emmanuel Macron, qui n'est pas de cet avis, a récemment déclaré que cet accord relevait des compétences du président de la République.

Personne n'a protesté car les dirigeants politiques et la plupart des journalistes affirment qu'il existe un « domaine réservé » au chef de l'État, qui concernerait la Défense nationale et la politique étrangère. Or c'est faux. L'expression « domaine réservé » est introuvable dans la Constitution de

la V^e République et la répétition de ces deux mots depuis plusieurs décennies n'en fait pas une vérité juridique.

Tous les spécialistes du droit constitutionnel sont d'accord pour dire que le « domaine réservé » est une simple pratique. Elle ne date pas du général de Gaulle mais de son premier successeur, Georges Pompidou, qui a imposé ce qui est devenu une habitude. Même pendant les périodes de cohabitation, le prétendu « domaine réservé » n'a pas été remis en question.

Dans l'actuelle crise franco-algérienne, si le Premier ministre décide de dénoncer l'accord de 1968, il peut le faire sans la moindre difficulté car ce n'est pas le président de la République qui discute avec Alger pour décider éventuellement de rompre : c'est bien le gouvernement qui a ce pouvoir, et c'est le ministre des Affaires étrangères qui est à la manœuvre. Le ministre de l'Intérieur, qui est chargé des expulsions d'étranger, peut menacer de partir si l'accord n'est pas dénoncé, mais ce n'est pas lui qui négocie et qui peut imposer sa ligne de conduite.

On peut bien sûr imaginer que le président de la République en vienne à conclure un accord diplomatique et militaire avec un État étranger et signe un texte. Mais il faudrait que ce texte soit contresigné par le Premier ministre, chef d'un gouvernement responsable devant le Parlement. Or c'est le Premier ministre qui « dispose de l'administration et de la force armée ».

Si un conflit de pouvoirs survient entre l'Élysée et Matignon, la légende du « domaine réservé » volera en éclats.

Claudine Uzerche

Énergivore ou papivore ?

Dans notre monde de normes, tout est passé au trébuchet de règles sans cesse renouvelées pour assurer notre bien-être. Qu'il s'agisse des émissions de carbone ou de la largeur des trottoirs, que cela concerne le bois que l'on voudrait brûler dans sa cheminée ou le calibre des fruits, qu'on considère la largeur des pistes cyclables ou la composition des emballages, rien n'échappe à la vigilance des fonctionnaires qui ne visent pas véritablement notre confort mais l'obéissance à ce qui a été décidé par ceux qui savent et qui disposent du pouvoir, fût-il simplement administratif.

Aujourd'hui, comme on peut le constater en parcourant les travées des grandes surfaces, on se préoccupe beaucoup de la composition des aliments préparés que l'on achète tout comme de la performance énergétique de nombre d'objets. Au fameux Nutri-Score, qui vient d'être modifié, s'est ajoutée une autre échelle de couleurs, destinée à « l'indication, par voie d'étiquetage et d'informations uniformes relatives aux produits, de la consommation en énergie et en autres ressources des produits liés à l'énergie » ; la gamme a été longtemps complétée par des lettres suivies d'un certain nombre de +, aujourd'hui uniformisés au nombre de trois. C'est le Parlement européen qui, depuis 2010, s'en trouve à l'origine, avec des traductions plus récentes dans la réglementation française ; le ministère de l'Économie explique ainsi aux consommateurs les avantages de la démarche : « elle vous ap-

porte des informations précieuses afin de vous équiper de manière écologique et économique ».

En réalité, ces indications ne s'avèrent pas forcément probantes lorsqu'on regarde, par exemple, la consommation réelle d'énergie. Il en est de même avec les productions du terroir, souvent dotées de mauvaises notes. Bref, on se demande si le système, censé combattre les énergivores, ne sert pas surtout les papivores de l'administration.

Précy

Wokisme

L'élection de Donald Trump continue de développer des allergies dans le petit monde politico-médiatico-culturel qui n'a pas compris que le président américain, quoi qu'on pense de lui, de son style et de sa méthode, ne fait qu'appliquer ses engagements, de surcroît de manière immédiate. Certes, cela ne s'avère pas facile à suivre, surtout chez les alliés traditionnels de Washington, soumis à ses douches froides et chaudes et contraints à se réunir sans cesse, fût-ce par visioconférence. On ne peut pour autant justifier les épithètes largement diffusées sur « le gros dégueulasse qu'il faut supprimer absolument », l'« ordure absolue » ou sur l'« atroce » Elon Musk, « le gros connard ».

L'oligarchie médiatique qui fait la loi depuis plusieurs dizaines d'années parce qu'elle est convaincue d'incarner le Bien et la Vertu a été pourtant décontenancée par le retournement des dirigeants de la Silicon Valley qui, traditionnellement progressistes, ont vite assuré Donald Trump de leur soutien et ne lui lésinent pas leurs



ROMANS

Confidence

Un soir de déprime, au comptoir d'un bar parisien, Rebecca rencontre Lino. Elle est une auteure sur le déclin, lui restaure des meubles anciens. Le temps d'un verre, Lino se confie : monté à Paris pour renouer des liens familiaux, il a renoncé au dernier moment, une fois de plus. Le récit de son passé tourmenté captive Rebecca qui y voit une bonne idée de roman.

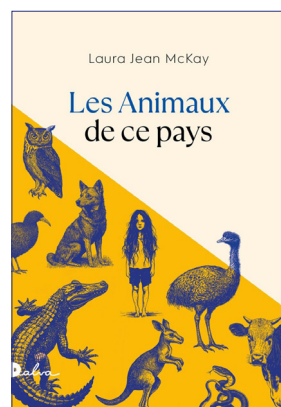
Agnès Martin-Lugand excelle dans l'incarnation des sentiments et des émotions. Paris, la Provence, Rome, Venise, ses personnages avancent en quête d'eux-mêmes, avec le désir de renaître à la vie grâce à l'amour et à l'art.

« Les Renaissances », Agnès Martin-Lugand, Michel Lafon, 464 p., 21,95 €.

PREMIER ROMAN

Zoogrippe

Une épidémie de grippe se répand à travers l'Australie. Après une bonne fièvre, les malades sont guéris et – miracle – entendent des bribes de langage animal, suffisamment pour comprendre que la révolte gronde chez les bêtes



à poils, plumes et écailles enfermées. Laura Jean McKay nous lance dans un road-trip déjanté où se mêlent cacophonie animalière et folie des hommes.

À présent des humains manifestent pour exiger la libération des animaux tandis que Joan, employée dans un zoo, roule dans son camping-car à la recherche de Kimberley, sa petite-fille, partie avec son père voir les baleines.

« Les Animaux de ce pays », Laura Jean McKay, éditions Dalva, 480 p., 23,90 €.

HISTOIRE

James Cook

Montez à bord du *HMS Resolution* et laissez-vous porter. Le navire a pour capitaine James Cook. En juillet 1776, l'explorateur britannique entame sa troisième expédition avec des objectifs précis : ramener à Londres le Tahitien Mai, cartographier des terres nouvelles et découvrir un passage maritime Nord-Ouest.

Historien et voyageur, Hampton Sides retrace ce périple. Chaque escale est, pour Cook, l'occasion d'échanger avec les peuples autochtones aux mœurs et aux valeurs si différentes



des siennes. Cela n'ira pas sans heurts : il est tué sur une plage d'Hawaï.

« Sur la vaste vaste mer », Hampton Sides, Paulsen, 444 p., 25 €.

REVUE

Rire pour résister

L'actualité internationale est à pleurer mais certains individus ont le pouvoir de tourner le malheur en dérision. *Kometa*, la revue de l'Est européen, consacre son dossier à l'humour politique comme arme de résistance.

Autres sujets abordés : les oligarques, une interview de Salman Rushdie, une rencontre entre la biélorusse Stevlana Alexievitch, prix Nobel de littérature, et l'historien polonais Adam Michnik...

Kometa, n° 5, 2025. 22 €. En kiosque et en librairie.



■ **Consommation** : Un nouveau label Nutri-Score européen a été validé par le gouvernement français le 14 mars. Il s'agit d'une étiquette non obligatoire figurant sur les produits alimentaires et qui leur donne une note inversement proportionnelle à leurs quantités de gras, de sucre ou de sel. La ministre de l'Agriculture Annie Genevard avait pourtant exprimé des réserves à une classification stigmatisant les produits du terroir (charcuteries, fromages...) et favorisant certaines pratiques industrielles qui ont d'autres inconvénients sanitaires et sociaux.

■ **Justice** : Augustin de Romanet, 63 ans, ancien dirigeant d'Aéroport de Paris, a été condamné pour « favoritisme », à huit mois de prison avec sursis et 200 000 euros d'amende, et Jean-Pierre Jouyet, 71 ans, ancien ministre, a été condamné à une amende de 30 000 euros, le 5 mars par le tribunal correctionnel de Paris. La justice leur reproche d'avoir passé ou maintenu des contrats avec la société montée par le criminologue Alain Bauer, alors qu'ils étaient à la tête de la Caisse des dépôts et consignations, sans avoir passé les appels d'offres réglementaires. Alain Bauer, 62 ans, a été condamné à 12 mois de prison avec sursis et à 375 000 euros d'amende ainsi qu'à une exclusion des marchés publics de trois ans.

■ **Téléphonie** : Le cofondateur de l'application Telegram, Pavel Durov, accusé d'avoir laissé son système de téléphonie cryptée servir à des crimes et délits, et arrêté au Bourget en août 2024 pour ce motif,

dollars. La disparition de diverses formes de censure – celle qui apparaissait souvent avec des mentions du genre « *ce contenu ne correspond pas à nos valeurs* » – favorise du coup l'explosion des réseaux sociaux s'exprimant d'une manière différente de la presse *mainstream* restée anti-Trump; cela n'apparaît d'ailleurs pas sans danger car clamer une opinion, assortie ou non de *fake news*, ne constitue pas forcément une information. Il y a là un terrain que les vrais journalistes, et non ceux qui se veulent faiseurs d'opinion, doivent reconquérir.

Mais qu'on ne croie pas, de toute façon, que la forteresse médiatique progressiste vive ses derniers moments, comme l'a exprimé la disparition de certaines chaînes de télévision et comme on le voit avec les attaques incessantes contre ceux qui « propagent la haine » et avec le dénigrement de la presse qui ne rentre pas dans le moule. Le peu d'enthousiasme de certains médias à défendre Boualem Sansal en constitue aussi une illustration. Tout récemment, un événement qui touche à la fois le monde intellectuel et celui de l'édition a montré le poids du lobby. Il s'agit de l'annulation de la sortie de *Face à l'obscurantisme woke*, livre qui devait être publié par les Presses universitaires de France. Il s'agit d'une censure préalable évitant toute discussion sur le contenu des contributions rassemblées. L'opération a été menée par l'historien Patrick Boucheron, qui passe la majeure partie de son temps à défendre une vision *woke* du monde et, particulièrement, de la France; il s'était également fait remarquer lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris, avec des « *scènes*

inédites et inspirantes » comme la « *Cène subliminale* » qui parodiait celle du Christ et la tête décapitée de Marie-Antoinette chantant le Ça ira! simple « *icône pop* » d'après lui.

Voilà donc comment certains intellectuels, plutôt que de discuter avec des arguments, préfèrent rester dans leur petit monde où ils s'efforcent, depuis la disparition du communisme, de créer de nouvelles luttes de classes où, évidemment, la démocratie n'a pas sa place.

Jean Étèveaux

Changement d'heure

Le 30 mars nous changeons d'heure. Heure d'été vs heure d'hiver. Depuis quelques années, à pareille époque, les mondes économiques, sociaux et politiques s'agitent pour tenter de régler le choix entre l'heure d'hiver et l'heure d'été. Sur le plan européen, un sondage a été lancé en 2018, qui a permis de déterminer que 56 % des Européens préféreraient l'heure d'été comme heure de référence, 32 % souhaitaient l'heure d'hiver et 12 % étaient sans avis. Autant dire que les réponses dépendaient de la situation géographique sur le continent. Alors, faute de volonté commune, l'Europe n'a rien décidé. Et le 30 mars, nous allons passer

à l'heure d'été. Le début de l'allongement des journées. Le 30 mars à 02h00 du matin, il sera 03h00. Ce qui fera dire à bon nombre de personnes que l'on va perdre une heure de sommeil

C'est Sir Standford Fleming qui a proposé la division en fuseaux horaires en 1876. Le monde est aujourd'hui réglé sur l'heure universelle (UTC – Temps Universel Coordonné -) compris entre le Temps atomique International (TAI) et le Temps Universel (TU). Ce dernier correspond au Méridien de Greenwich (qui passe en Angleterre) et que l'on connaît sous l'acronyme de GMT (Greenwich Mean Time). Lequel a été défini en 1675. Il y a donc 24 fuseaux horaires, mais 43 heures différentes dans le monde (dont 37 toute l'année). En effet, certains pays ont choisi de se régler en 15, 30 ou 45 minutes. Et cela se complique parfois avec l'adoption de l'heure d'été et celle d'hiver, car tous les pays ne changent pas. Mais l'essentiel est d'être à peu près en adéquation avec le soleil.

Si jusqu'en 1891, chaque ville de France avait une heure différente en fonction de la position du soleil (heure solaire), de Strasbourg à Brest, le lever du soleil varie de presque 50 minutes, l'adoption en 1914 par notre pays d'une seule heure a été guidée notamment pour résoudre les horaires des trains

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.

TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : 30 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.

frederic.aimard@gmail.com

(et en 1976 pour celle d'été et d'hiver). Mais avec ses départements et région d'Outre Mer, la France est le pays qui possède le plus d'heures différentes au monde (12). D'UTC-10 avec la Polynésie française à UTC + 12 pour Wallis-et-Futuna. Elle est suivie par des pays comme les États-Unis, l'Angleterre. La Chine et l'Inde n'ont qu'une seule heure malgré l'étendue de leur territoire.

Philippe Buron Pilâtre

a été récemment autorisé par la justice française à se rendre à Dubaï, siège de sa société.

■ **Transport aérien :** La compagnie aérienne irlandaise à bas coût Ryan-Air a confirmé, le 12 mars, la cessation, dès le 29 mars, de ses activités sur l'aéroport de Vatry (XCR Airport) en Seine-et-Marne où elle était présente depuis 2011 pour desservir notamment Porto et Marrakech. Ces deux lignes représentaient 85 % du trafic passagers de cette infrastructure (74 000 voyageurs sur 86 500 en 2024). Le doublement de la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) a été avancé pour justifier cette décision. Ryan-Air quittera, pour les mêmes raisons, la plupart des 22 aéroports de province (dont Limoges, Perpignan ou Carcassonne) où elle est présente. D'autres compagnies du même type pourraient annoncer leur retrait de France faute de pouvoir assumer des contraintes administratives et fiscales jugées excessives.

■ **Rugby :** L'équipe de France a remporté le tournoi des six nations en battant l'Écosse (35 à 16) le 15 mars au Stade de France à Saint-Denis.

Le vote des Inuits

Les Groenlandais se sont rendus aux urnes le 11 mars. Qui s'était jamais intéressé à ce pays et encore moins à ses habitants et, de là à voir en eux des citoyens électeurs ? Les inscrits étaient 40 369. Le nombre des habitants ne dépasse pas 57 000, la taille d'une ville moyenne française. Est-ce que ce vote est susceptible de changer la face du monde ? Ou même, pour commencer, le destin du Groenland, cette massive île glacée, quatre fois la superficie de la France métropolitaine ? Qui en parlerait si Donald Trump n'avait pas jeté les yeux sur elle ?

« *Merci M. Trump* » avaient pensé beaucoup de Groenlandais qui souffrent depuis longtemps d'être au mieux méprisés, à commencer par leurs anciens colonisateurs danois. Ce sentiment ne signifie évidemment pas qu'ils souhaitent être achetés par les États-Unis. Ils ne se considèrent pas comme Européens, quoiqu'ils bénéficient du passeport danois, donc théoriquement citoyens européens. Pour autant, les Groenlandais ont refusé par référendum en 1982 de faire partie de ce qui était alors la CEE (Communauté économique européenne). Leur vote fut avalisé par les dix membres, par la voie d'un traité international en bonne et due forme en 1984. Le Groenland y gagna un statut d'autonomie interne qui fut renforcé en 2009. Seules la défense et les affaires étrangères demeurent de la compétence de Copenhague.

Les élections groenlandaises ont donc désormais pour enjeu l'indépendance totale. Si 90 % sont d'ac-

cord sur cet objectif, les partis diffèrent sur la chronologie, entre indépendance immédiate et indépendance progressive. Le Groenland manque de moyens financiers mais aussi humains pour prendre totalement en mains son avenir. C'est ici qu'intervient la proposition de Washington. En quel sens a-t-elle joué dans le résultat des élections ? Les commentaires divergent à cet égard.

Le principal enseignement de l'élection a été le renversement complet de la majorité qui vire à droite toute. La coalition au pouvoir (gauche, écologistes) tombe de 66 % à 36 %. Le parti démocrate de centre droit surgit de la 4^e place avec 9 % à la première place avec plus de 30 %. Le parti dit nationaliste, le Naleraq (ou parti du point d'orientation), double ses voix passant de 12 à près de 25 %. Qu'est-ce que cela signifie sinon un rapprochement indéniable avec l'Amérique : le parti démocrate est plus favorable au développement économique que ne l'était le Premier ministre sortant. Le dossier minier avait été il y a quelques années une cause de scission. Quant au Naleraq, il ne fait pas mystère de sa proximité avec les idées de Trump. Son dirigeant était présent à l'investiture le 20 janvier au Capitole. Il avait invité le fils du président qui y avait passé une journée en février.

« Il est rigoureusement impossible que sa population puisse faire de cet immense territoire un État indépendant. L'hypothèse la plus plausible est qu'il tomberait alors sous la domination américaine. » Le diagnostic était déjà posé il y a quarante ans lors de la sortie du Groenland de la

CEE par un ancien ministre de la Défense français, André Giraud : Adieu l'Europe.

Dominique Decherf

Tesla

La firme automobile d'Elon Musk a vu sa capitalisation boursière passer de 1 540 milliards de dollars (un sommet atteint dans le contexte de l'élection du président Trump) en décembre 2024 à 777 milliards en mars 2024. La nomination d'Elon Musk par le nouveau président à la tête d'une « Commission à l'efficacité gouvernementale » (DOGE), qui sabre dans les effectifs de l'administration, son soutien affiché à des partis d'extrême droite en Europe, ou le frein mis au soutien à l'Ukraine ont, semble-t-il, provoqué une baisse massive des ventes des automobiles Tesla aux États-Unis et dans la plupart des pays où la marque est implantée. Sauf à penser qu'il s'agit d'une coïncidence.

Tesla a vendu 1,7 million de véhicules dans le monde en 2024. C'est un peu moins qu'en 2023. En Chine en février, les ventes ont baissé de 49 % à cause de la montée des automobiles chinoises BYD, devenu le deuxième constructeur électrique mondial grâce à une politique de dumping mais aussi des innovations et une qualité reconnues, ainsi que l'avantage que donne la maîtrise chinoise sur les minerais rares nécessaires à la production de batteries. En France, la baisse des ventes de Tesla est de près de 45 % en un an. En Allemagne, c'est plus de 70 %

Car le nouveau modèle Y de SUV Tesla, « de taille in-

termédiaire », réputé moins cher (à partir de 45 000 euros), semble peiner à trouver sa cible, d'abord dans les classes moyennes américaines. Contrairement aux bobos riches (qui ont voté pour Joe Biden) celles-ci préfèrent les gros SUV essence, comme naguère d'ailleurs Donald Trump lui-même. Mais le président Trump a changé d'avis sur les véhicules électriques qu'il détestait naguère. Il a mis en scène le fait qu'il en achèterait un, le 11 mars, dans les jardins de la Maison Blanche sous les caméras de télévision... Tout en précisant qu'il ne le conduirait pas lui-même car il a un chauffeur... Avec son humour très particulier, le Président a indiqué qu'il ne demanderait pas de ristourne à son ami Elon. Bien sûr... après tout ce que l'homme le plus riche du monde a investi dans sa réélection, c'est la moindre des choses. Mais même aux États-Unis, ce mélange des genres surprend.

Les analystes de la banque JP Morgan prévoient encore une baisse de moitié du cours de l'action Tesla dans les mois à venir. Le fonds de pension danois AkademikerPension, qui gère 20 milliards de dollars d'actifs, a décidé de se séparer de ses actions Tesla au motif qu'Elon Musk « tue la marque » par son activisme politique, et que ses sociétés ne respectent pas les droits sociaux de ses employés, ce qui est peut-être plus grave.

Le baron Louis, ministre des Finances sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, est resté célèbre pour sa phrase : « *Faites-moi une bonne politique, je vous ferai de bonnes finances* ». La politique de Musk semble l'illustration du contraire.

Elle produit, pour son auteur en tout cas, des résultats financiers catastrophiques. Dans un discours au palais du Luxembourg le 5 mars, qui a fait le tour de la planète pour sa drôlerie et sa méchanceté, le sénateur (Horizon) Claude Malhuret a comparé Donald Trump à un Néron incendiaire et vu en Musk un « bouffon sous kétamine ». La kétamine est un antidépresseur dont Elon Musk abuserait. Et pourtant, il risque d'en avoir sérieusement besoin si cette descente aux enfers de ses belles autos devait perdurer.

Paul Chassard

L'Algérie et les productions agricoles françaises

Depuis la reconnaissance définitive de la marocanité du Sahara occidental l'été dernier par Paris, le pouvoir algérien multiplie les mesures de rétorsion envers la France. L'arrestation et l'emprisonnement de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, 75 ans, en est l'exemple le plus emblématique et le plus tragique.

Les productions agricoles françaises ne sont pas épargnées. En 2018, la France fournissait encore 5,4 millions de tonnes de grains à l'Algérie, soit 80 à 90 % de ses besoins. Depuis, ce chiffre s'est effondré : 2,1 millions de tonnes en 2021, 608 000 en 2023 et probablement pas plus de 400 000 en 2024. En assouplissant à cette fin ses critères sanitaires, l'Algérie préfère désormais importer du blé russe, même s'il peut être infesté de punaises.

Idem pour les bovins : de 167 millions d'euros en 2024, les importations de viande bovine française en Algérie sont tombées à 73 millions en 2023. En 2024, ces importations sont tout simplement devenues insignifiantes.

Les structures professionnelles agricoles françaises s'attendent désormais à constater un effondrement des exportations laitières françaises, notamment les fromages, vers l'Algérie qui atteignaient pourtant 266 millions d'euros en 2023. Une chute qui a débuté l'année dernière et inquiète le milieu laitier, alors que les États-Unis s'apprêteraient pour leur part à augmenter fortement les taxes douanières sur les produits agricoles français à compter du 2 avril prochain.

Jérôme Besnard

■ **Philippines :** L'ancien président Rodrigo Duterte, 79 ans, inculpé en 2017 de crime contre l'humanité par le tribunal international de La Haye pour sa guerre sanglante contre les trafics de drogue (entre 6 000 et 30 000 morts selon les estimations), a été arrêté à Manille le 11 mars, avec l'aval du président Ferdinand Marcos jr, et emmené aux Pays-Bas. Sa fille, Sara Duterte-Carpio, actuelle vice-présidente du pays, en conflit avec le président, est partie le 12 mars aux Pays-Bas pour assister son père qui a été présenté à la CPI le 14 mars.

■ **Mer :** Un pétrolier, apparemment affrété par l'armée américaine, mais dont le capitaine était de nationalité russe, avec 220 000 barils de kérosène à bord, est entré en collision avec

L'agitation de autant que

Le 24 février dernier, les États-Unis ont voté, avec la Russie, la Corée du Nord, nombre d'affidés africains de Moscou et la Hongrie, contre une résolution demandant le retrait de la Russie du territoire ukrainien. Le 28 février, Trump a mis en scène son altercation avec Volodimir Zelenski dans le Bureau ovale et décidé d'une « pause » dans l'envoi de matériel militaire et de renseignements américains à l'Ukraine. C'est donc un ultimatum lancé au président ukrainien pour accepter un cessez-le-feu aux conditions américaines. Si l'Ukraine possède encore des armes pour se battre quelques semaines ou mois, cette décision l'affaiblit considérablement et offre la victoire sur un plateau à la Russie qui pourtant peine à gagner du terrain en Ukraine.

Cet abandon américain sera aussi une défaite de l'Occident qui ouvrira la route à d'autres invasions de la Russie dans les pays Baltes, en Géorgie, en Moldavie... comme de la Chine à Taiwan ou ailleurs. L'Amérique, qui a garanti l'Ukraine contre toute agression russe par le mémorandum de Budapest de 1994, renie sa parole. Elle perd ainsi sa crédibilité et fait peser une menace sur tous ses alliés. Cet abandon a l'odeur de celui de Munich en 1938 quand la France et l'Angleterre ont mis le feu au monde en

Trump pourra affaiblir l'Amérique l'Europe, sauf sursaut de celle-ci

par Jean-Philippe Delsol

conférant à l'Allemagne le droit d'envahir le territoire tchèque des Sudètes.

Certes, rien n'est jamais définitif avec Trump. Tour à tour il a, vendredi 7 mars, menacé la Russie de sanctions supplémentaires et de nouveaux droits de douane, avant de louer Vladimir Poutine pour sa « générosité ».

L'Amérique s'est rebellée contre les excès du wokisme en s'abandonnant à un populisme primaire. Elle n'en ressortira pas grandie. D'autant qu'en augmentant sans préavis et significativement les droits de douane, elle risque de relancer l'inflation aux États-Unis et de mettre dans l'embarras nombre de ses propres industries. Certes, à peine avait-il édicté des droits de douane contre le Mexique et le Canada, que Trump en a remis l'application. Mais cette versatilité ne fait que créer de l'incertitude nuisible à l'économie.

L'Europe s'éveille. – L'Europe a perçu le danger mais peine à réagir. Elle s'agite. Ses dirigeants organisent des sommets successifs à Londres, à Bruxelles, à Paris. M. Macron dit avec force aux Français que « la Russie est devenue une menace pour l'Europe et pour la France » et dénonce ses attaques sur les réseaux sociaux ou autrement. Les avions russes s'en prennent désormais aux armements français et anglais dans les

airs. Une très large majorité de pays européens se disent prêts à renforcer leur défense. Mais avec quels moyens ?

Emmanuel Macron a annoncé des « investissements supplémentaires » de défense, mais sans augmenter les impôts. François Bayrou a affirmé qu'il voulait maintenir notre modèle social. Ils cherchent des solutions innovantes qui se résument à un grand emprunt... européen. Ursula von der Leyen l'a intégré dans son plan de 800 milliards d'euros en faveur de la défense européenne, partagé ce 8 mars par le Conseil européen, qui est également convenu d'exonérer les dépenses militaires nouvelles des règles européennes de limitation des déficits (à 3 % du budget et 60 % du PIB...) ouvrant encore les vannes à des déficits mis à la charge des générations futures.

L'idée d'un grand emprunt cache l'impuissance européenne, pour le moins celle de la France dont le déficit public s'est aggravé et atteint près de 175 milliards d'euros, soit 6 % du PIB en 2024 après 5,5 % en 2023 et 4,7 % en 2022. La dette publique s'élève désormais à 3 300 milliards d'euros soit 113,8 % du PIB contre 81,6 % en moyenne pour l'Union européenne. Selon la Cour des comptes, sans effort substantiel le ratio d'endettement pourrait dépasser 125 % du PIB en 2029. Les

agences de notation s'en inquiètent et Standard & Poor's vient de donner une « perspective négative » à la note de la France.

Dans cette situation tout emprunt massif nouveau affaiblira notre pays. Que cet emprunt soit obtenu via l'Europe ne changera rien au fait qu'il devra être remboursé par les Français pour leur part.

Un vrai effort de guerre.

– Les procédures européennes sont lentes et longues. Le fait que la Commission veuille aujourd'hui réaffecter à l'armement des enveloppes déjà existantes, notamment des fonds d'aide aux régions les plus défavorisées de l'UE, prouve son incapacité à dépenser ses propres fonds. La volonté de multiplier les emprunts européens n'a qu'un seul but consistant à renforcer la centralisation européenne et à obliger les États à augmenter à terme les ressources fiscales de l'Europe pour rembourser les emprunts qu'elle aura souscrits.

Certains pays européens ont encore des capacités d'emprunt. La France n'en a plus. Un véritable effort de guerre consisterait à réduire nos dépenses publiques, et notamment sociales (33 % du PIB), pour affecter nos ressources à notre réarmement. Certains l'ont compris mais si timidement ! Comme M. Lecornu qui propose de recentrer l'État sur ses mis-

un porte-conteneurs allemand sous pavillon portugais qui était au mouillage, le 10 mars dans la Manche à 16 km au large de Hull dans le Yorkshire. Trente-six membres d'équipage ont été sauvés mais il y a un disparu en mer. Le capitaine a été arrêté par la police britannique pour « homicide involontaire et négligence grave ».

■ **Ukraine :** Des centaines de drones ukrainiens ont bombardé la région de Moscou le 10 mars, faisant au moins 3 morts. Il s'agissait de faire pression pour obtenir un cessez-le-feu aérien et maritime qui a été discuté à Djeddah lors des négociations entre Ukrainiens et Américains le 11 mars. Les Américains ont annoncé qu'ils rétablissent leur coopération militaire avec l'Ukraine. Ce même 11 mars des bombardements russes faisaient au moins 6 morts civils en Ukraine, Steve Witkoff, ami et envoyé spécial du président Trump a rencontré le président Poutine à Moscou le 13 mars. Vladimir Poutine a donné un accord de principe, avec de fortes réserves, au plan de cessez-le-feu américain.

■ **Syrie :** Le chef des Forces démocratiques syriennes, Mazloum Addi, a signé, le 11 mars à Damas, un accord avec le président intérimaire de Syrie Ahmad Al Charaa, pour intégrer les institutions kurdes dans le cadre du nouvel État syrien. Dans l'ouest du pays, de nombreux Alaouites essayent de fuir au Liban après les massacres qui ont fait plus de 1 500 morts dans leur communauté.

■ **Suède :** Le fabricant de batteries électriques Nor-

sions en cessant de financer les plans vélos !

Donald Trump a raison de considérer que les États-Unis ne devraient pas venir au secours des pays qui ne dépensent pas assez pour leur propre défense : « *S'ils ne paient pas, je ne vais pas les défendre* ». Il nous rend service en nous rappelant à nos responsabilités. Il peut permettre à l'Europe de prendre en main son destin et, ainsi, de se faire respecter dans le monde, et d'abord des Russes, des Chinois mais aussi désormais des Américains qui lorgnent le Panama, le Canada, le Groenland...

Alors que les États-Unis pourraient perdre de leur puissance dans la confusion de leurs dirigeants, l'Europe pourrait saisir l'occasion pour retrouver la sienne. Car rien n'est jamais définitif dans l'histoire du monde. Le déclin des nations s'accompagne, selon Toynbee, de la « Némésis de la créativité » selon laquelle faute de pouvoir relever ses défis, le peuple tombe dans « l'idolâtrie d'une personnalité éphémère ». Mais on peut espérer avec l'historien anglais Gibbon que la division de l'Europe en dizaines de nations souveraines multipliera « les chances de talents » et favorisera le renouveau incessant de l'Europe dans ce que Pareto appellera plus tard la « circulation des élites ». À condition bien sûr que l'Europe ne tombe pas dans la tentation impériale et centralisatrice, sache redonner à ses citoyens la maîtrise de leur vie et se concentre sur ses dépenses régaliennes et notamment de défense à l'heure où elle est attaquée par ceux qui font fi de la liberté. ■

thvolt a déposé son bilan devant le tribunal de commerce de Stockholm le 12 mars. 5 000 emplois sont menacés dont les 3 000 du principal site de production à Skellefteå. L'entreprise s'était déjà placée sous la sauvegarde de la loi sur les faillites aux États-Unis fin 2024.

■ **Guerre douanière :** Dans sa guerre commerciale avec l'Europe, le président Trump a menacé, le 13 mars, d'imposer des droits de douane de 200 % sur les champagnes et vins français si la taxe de 50 % appliquée par l'Union européenne sur le whisky américain – en réponse à l'augmentation des droits américains sur les importations d'acier – n'était pas retirée... Les produits laitiers français, dont les exportations vers les États-Unis représentent plus de 342 millions d'euros, seraient également visés.

■ **Guerre diplomatique :** Le 14 mars, le secrétaire d'État américain Marco Rubio a déclaré « persona non grata » l'ambassadeur d'Afrique du Sud Ebrahim Rasool accusé de nourrir les tensions raciales et de haïr les États-Unis et leur président.

■ **Allemagne :** Le futur chancelier Friedrich Merz a obtenu l'accord des Verts pour voter un plan d'investissement géant (500 milliards d'euros sur dix ans) avec la majorité qualifiée des deux tiers que la Loi fondamentale (interdisant à l'État de faire des dettes) exige. Cette mesure doit être votée le 18 mars et confirmée par le Bundesrat avant le 25 mars car les extrêmes gauche et droite auront alors une minorité de blocage dans la nouvelle assemblée. Cependant

le Tribunal constitutionnel fédéral d'Allemagne (Bundesverfassungsgericht) de Karlsruhe pourrait juger que cela dépasse ce que peut décider une Assemblée en toute fin d'exercice.

■ **Parlement européen :** Le Parquet fédéral belge a fait procéder, le 13 mars, à une vingtaine de perquisitions en Belgique et au Portugal contre des députés européens soupçonnés d'avoir reçu des rémunérations occultes de la firme chinoise Huawei depuis 2021.

■ **Italie :** Les fortes pluies le 14 mars et la crue de l'Arno ont provoqué de nombreux dégâts en Toscane et particulièrement à Florence.

Chine : Le fondateur du site de vente par Internet Alibaba, qui avait disparu des radars depuis plusieurs années, est réapparu le 17 février lors d'une rencontre avec le président Xi Jinping. Sa société, qui peut se prévaloir de très bons résultats, a gagné 60 % en bourse.

■ **Yémen :** Des avions américains et britanniques ont bombardé Sanaa, Sadaa et Radaa le 14 mars, faisant au moins 31 morts, tandis que Donald Trump demandait, sur son réseau Truth Social, à l'Iran de cesser de soutenir les Houthis qui menacent le trafic en mer Rouge au nom de la solidarité avec les Palestiniens de Gaza.

■ **Serbie :** 100 000 personnes ont manifesté contre la corruption à Belgrade le 15 mars. Ce mouvement fait suite à de nombreuses manifestations organisées par des étudiants depuis le 1er novembre dernier, après l'effondrement d'un pontique à la gare de Novi Sad qui avait fait 15 morts.

■ Intelligence artificielle et amitié franco-polonaise.

À l'initiative de l'Association des Ingénieurs et Techniciens Polonais en France (110 ans d'Histoire !) que préside Krystyna Lizard une conférence est organisée le **20 mars 2025 à 17 heures au siège de la Bibliothèque Polonaise, 6 quai d'Orléans, 75004** sur l'actualité de l'Intelligence Artificielle. Interventions de Mathieu Nowak rédacteur en Chef de *Science et Avenir*, Thomasz Krynski, ancien VP d'Airbus Hélicoptères, Dr Jacob Kopycinski (industrie nucléaire), représentante de l'École des Mines de Cracovie, Gérard Pelletier, président de Datafranca... Ce sera l'occasion d'un rapprochement entre professionnels de l'I.A. ; français, polonais et canadiens. Nous insisterons tout particulièrement sur le rapprochement entre spécialiste de l'IA et entreprises ayant des besoins en littéracie numérique, domaine où Datafranca est pionnier.

On peut s'inscrire à l'adresse sitpf95@gmail.com

■ Royaume Téké.

Le Collectif des Amis du Royaume Téké (CART) organise une conférence le 19 avril 2025 sur le thème central : « **Le royaume téké et les colonisations européennes en Afrique centrale** » :

- Structurations politiques du royaume téké avant l'arrivée des colonisateurs européens en Afrique centrale
- Dynamiques de résistance ou de collaboration des Tékés, face à l'imposition du pouvoir colonial
- Impact socioculturel et économique dans le royaume téké
- Redéfinition de l'identité téké sous le colonialisme et les missions chrétiennes.

Le peuple téké est un peuple bantou installé en République du Congo démocratique, dans la république du Congo Brazzaville et au Gabon.

11, rue de la Vistule, métro Maison Blanche, 75011 Paris, de 14 heures à 17 heures.

L'Otan est morte, vive l'Otan !

par Jean-Philippe Delsol

Alors que Donald Trump confond le gouvernement des États-Unis avec celui d'une entreprise, et ses alliés avec des vassaux, les pays qui se sont abandonnés aux Américains pour leurs fournitures d'armement militaire s'inquiètent légitimement. En témoigne l'Australie où s'élèvent des voix qui regrettent de ne pas avoir commandé ses sous-marins à la France.

La tentation impériale.

— Se considérant maîtres du jeu, les Américains succombent à la tentation impériale que procure la puissance et n'hésitent plus à abuser de leur relation hégémonique avec leurs clients de matériels militaires.

Depuis l'invasion de la Crimée par la Russie en 2014, nombre de pays antérieurement soumis à l'Union soviétique ont signé des accords, dits FMS, d'équipement militaire et de défense avec les États-Unis. Mais ceux-ci se réservent d'entraver le bon fonctionnement de ces matériels en cas de désaccord et de contraindre leurs clients à poursuivre leurs acquisitions de matériels militaires exclusivement aux États-Unis et aux conditions imposées par eux. Ils invoquent les nécessités de conserver de parfaites interopérabilité et interchangeabilité ainsi que la standardisation du matériel. Les États clients seraient ainsi prisonniers

ad vitam aeternam de leurs fournisseurs américains sans, désormais, être certains que les États-Unis viendraient à leur secours en cas de nécessité.

Les dangers d'un marché unique.

— L'attitude de Trump à l'égard de l'Ukraine et des Européens oblige ceux-ci à s'interroger sur leur alliance avec un faux ami américain. Mais ils ne peuvent pas non plus se priver d'une défense commune possible comme celle que nous offre aujourd'hui l'OTAN, régie par des règles selon lesquelles une déclaration de guerre à l'un des pays membres vaut à l'égard de tous les autres, ce qui nous a valu soixante-quinze ans de paix.

Dans l'éternel désir de grossir qui la hante, l'Europe se dit prête à fédérer les initiatives et a annoncé un plan à 800 md€ à cet effet. Il serait cependant aussi vain que dangereux, et sans doute impossible, de vouloir créer une Europe intégrée de la défense au risque de l'affaissement, sinon de la disparition, des nations qui en sont membres. Il ne paraît pas plus concevable pour la France de partager son arme atomique avec une quelconque autorité européenne sauf à perdre sa souveraineté dans ce domaine qui reste éminemment régalien. Dans une chronique récente (*Les Échos* du 11/03) le général Christophe Gomart (député européen, ancien chef du renseignement mili-

taire français), a souligné que le marché unique de la défense serait une illusion dangereuse « qui, sous couvert d'intégration européenne, sacrifierait la souveraineté des États ».

L'Union européenne apparaît d'ailleurs encore bien faible et compte des pays neutres, hors de l'OTAN, comme l'Autriche et l'Irlande. Elle a 450 millions d'habitants en 2024 et un PIB annuel proche de 17 000 Md€ tandis que les États-Unis ont un PIB de plus de 29 000 Md\$ avec 340 millions d'habitants et affectent 3,4 % de leur PIB aux dépenses militaires contre 1,9 % pour les pays européens de l'OTAN.

Les membres actuels de l'OTAN pourraient alors convenir d'organiser une branche non américaine de l'OTAN ou de lui substituer une organisation semblable, sans les États-Unis ni sans doute la Turquie qui est un maillon trop faible et trop attiré par l'Islam, la Russie, voire la Chine pour être fiable. Avec le Canada (40 millions d'habitants et 1980 Md€ de PIB) et le Royaume-Uni (67 millions d'habitants et 3.127 Md€ de PIB), cette nouvelle organisation se rapprocherait de la puissance américaine si ses membres s'engageaient à consacrer 3,5 % de leur PIB à la défense comme la France l'envisage d'ores et déjà.

La richesse de la diversité. — Comme l'OTAN, et constituée sur le même

principe d'engagement solidaire et réciproque, sans se substituer aux États cette nouvelle organisation, une OTAN Bis, coordonnerait leurs efforts pour disposer de forces armées plus importantes, dotées de matériels interopérables, voire interchangeables dans le cadre de dispositifs logistiques et modèles d'emplois compatibles. Car il est bien entendu indispensable que ces conditions soient réunies.

En effet, comme le note L'OTAN, « *Pour parvenir à l'interopérabilité, il n'est pas indispensable d'avoir les mêmes équipements militaires. L'essentiel est que les équipements puissent partager des services communs et qu'ils soient en mesure d'interagir, de communiquer et d'échanger des données et des services avec les autres dispositifs auxquels ils sont connectés.* » L'interchangeabilité qui représente « un niveau de collaboration organisationnelle bien plus élevé et tendant vers plus d'uniformité » n'exclut pas que les équipements soient de provenances différentes pour autant qu'ils y soient adaptés.

Les membres de l'OTAN Bis privilégieraient les achats, selon les normes édictées par elle, auprès d'entreprises différentes des pays membres de façon à éviter des situations de dépendance. Les Américains dominent le marché mais ne sont pas les seuls. Il existe en effet de

nombreuses entreprises européennes ou autres (de Corée, d'Israël, peut-être maintenant d'Ukraine...) susceptibles de livrer des matériels performants. Déjà, les pays européens s'organisent de plus en plus pour passer des commandes groupées, aidés en cela par un mécanisme de prise en charge partielle (20 %) des acquisitions conjointes. Ils ont engagé de nombreuses initiatives de partenariats, coopérations diverses, clubs d'utilisateurs, accords de recherche ou de production bilatéraux ou multilatéraux... Pour que la capacité d'intervention de l'OTAN Bis soit crédible, il faudra quasiment doubler les budgets en réduisant les dépenses sociales car miser sur l'emprunt serait un leurre éphémère et un aveu d'impuissance.

Certes, il sera sûrement très difficile de couper les liens avec les Américains et ce ne sera possible que progressivement, comme la montée en puissance d'une OTAN Bis. Le Royaume-Uni aura plus de mal à se séparer des États-Unis dont il dépend pour lancer ses missiles nucléaires. Mais le seul fait d'envisager cette solution pousserait à la nécessaire clarification de la position américaine, avec l'espoir peut-être que de nouveaux engagements réciproques permettent à l'OTAN de repartir d'un bon pied pour une nouvelle période de 75 ans ou plus. Ou à défaut que revivie l'OTAN autrement et qu'elle puisse sans doute demain nouer avec les États-Unis des liens plus équitables. ■

Colloque

Le Style Oral de Marcel Jousse, 100 ans après

Événement organisé par l'Association Marcel Jousse à l'occasion du centenaire de la publication de : *Études de psychologie linguistique. Le Style oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo-moteurs* (Jousse, 1925).
Nous désignons l'ouvrage ci-dessous par *Le Style Oral*.

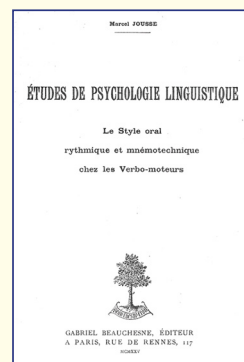
Marcel Jousse (1886-1961) était dans tous les sens du terme un homme de parole. Désireux de rendre compte du rôle et du fonctionnement de l'oralité dans les sociétés humaines en adoptant une méthode qu'il qualifiait alors de « *psycho-physiologique* », il resta fidèle à la nature même du processus qu'il étudiait. Jousse privilégia ainsi la parole pour rendre compte de la parole.

Il écrivit peu, choisissant de se comporter jusqu'au bout en penseur vivant du vivant. Il proposa, on le sait, des actes de réflexion et d'enseignement pleinement incarnés, portés par sa propre vocalité et gestualité.

Le centenaire de cette publication fournit ainsi l'occasion rare de « *lire Jousse dans le texte* », en tenant compte de la textualité tout à fait particulière auquel le lecteur aura affaire : *Le Style Oral* est entièrement tissé de citations issues de presque 300 auteurs sur lesquels Jousse appuie sa thèse et son argumentaire – Marcel Jousse écrit uniquement les éléments de liaison entre les citations. Cet ouvrage est donc un livre à considérer

en tant que tel, dans sa forme et dans son originalité ; il porte en lui des observations et des réflexions fondamentales qui irrigueront ses cours d'anthropologie la décennie suivante.

Nous nous proposons donc de restituer cette publication-clé dans son contexte intellectuel et historique, tout en la mettant en dialogue avec la recherche contemporaine. Est-il possible de mettre en relation les observations et réflexions de Jousse avec les recherches actuelles sur l'oralité, dans les sociétés anciennes ou modernes, ou encore de les rattacher aux problématiques de la mise par écrit de la parole, de l'oraliture (qui concerne toute production de style oral, conçue indépendamment du rapport à l'écriture) ?



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Cet événement exceptionnel rassemblera un panel de chercheuses et chercheurs issus de 4 continents.

Il aura lieu samedi 22 mars 2025 de 9 heures à 18 heures.

Vous pouvez y assister :
au Collège des Bernardins, 20 rue de Poissy, à Paris
ou en visioconférence sur Zoom

Dans l'objectif de faire connaître le style oral à un large public, l'accès au colloque est gratuit. Et pour des raisons d'organisation, une inscription préalable est nécessaire.

<https://www.marceljousse.com/invitation-a-un-colloque-le-22-mars-2025/>

Elle vous permettra de recevoir par e-mail votre billet personnel pour une participation sur place ou à distance. Le lien d'accès Zoom sera envoyé quelques jours avant le colloque.

Nous vous remercions de remplir le formulaire en ligne pour vous inscrire. Disposer d'une carte bancaire ne vous sera utile que si vous souhaitez verser à l'association une participation libre aux frais de ce colloque (location de la salle, frais de transport...).

Une leçon de réalisme et d'optimisme dans un monde qui nous échappe



Gilles Hériard Dubreuil.

Gilles Hériard Dubreuil, décédé en 2023 à 66 ans, fut un homme pleinement de son temps. Avec sa formation de départ en mathématiques et en sciences humaines, il est resté toute sa vie en recherche de signes pour interpréter justement les évolutions du monde. Il était un spécialiste reconnu de la gestion des situations d'après catastrophes. Il est allé, par exemple, à la rencontre des populations traumatisées par l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl... Le sort de Hiroshima et Nagasaki a nourri sa réflexion... Quelques livres et de nombreux articles témoignent des solutions de terrain qu'il a étudiées ou expérimentées et qui débouchent sur des propositions quant à l'avenir de nos démocraties, sur l'héritage économique et intellectuel reçu des générations précédentes, ce que nous allons pouvoir en transmettre dans un contexte de crise permanente où la menace de guerre, voire de fin du monde, n'est jamais loin.

Ce n'était pas un néolibéral et il considérait que, si la Modernité fait partie intégrante de notre identité, après quatre siècles de « Temps modernes », on va nécessairement passer

à autre chose dont les générations suivantes sauront trouver le nom. D'où le titre du maître-livre qu'il laisse (1) et qui fait référence à l'œuvre (2) du théologien Romano Guardini (1885-1968), un des maîtres du pape Benoît XVI. Peu de temps avant de mourir, Gilles Hériard Dubreuil avait en effet réuni le fruit de ses observations pratiques et de ses réflexions théoriques en un condensé puissant.

Il y écrivait : « *Chaque jour nous parviennent des nouvelles alarmantes sur l'état de la planète du sol de la biodiversité, du climat, etc. Mais ces informations anxiogènes peuvent rester sans effet si nous n'avons pas de prise sur elles.* » Or Gilles Hériard Dubreuil n'était pas du genre à se laisser abattre par ces nouvelles et il nous appelle à réagir intelligemment.

Avant de vous plonger dans ce roboratif bouillonnement de culture, qui puise dans plusieurs écoles de pensée, notamment anglo-saxonnes, un conseil : allez le voir parler sur une des vidéos qu'il a laissées sur Internet dans le cadre du Courant pour une écologie humaine dont il était un des cofondateurs. Le sourire en coin, l'œil pétillant, on a là un pédagogue né, qui

jubile d'avoir enfin compris quelque chose d'un monde fou dont tout dit qu'il court à sa perte et pour lequel ce chercheur de vérité nourrit pourtant une tendresse infinie et de grandes espérances, aussi bien politiques et économiques que surnaturelles...

Les idéologies sont mises à distance, la réflexion est parfois ardue pour qui n'est pas au fait des évolutions écologiques de la planète ou des théories économiques. Mais le penseur raisonne le plus souvent en parlant des territoires et des hommes qui les habitent. On peut le suivre pas à pas. D'autant plus qu'il sait parsemer çà et là quelques fables ou anecdotes particulièrement éclairantes et qu'on ne pourra plus oublier.

Le Bien commun vous intéresse ? Vous ne pouvez pas éviter la lecture de cette œuvre originale publiée justement aux éditions du Bien commun... ■

Frédéric Aimard

(1) Gilles Hériard Dubreuil, *Après les Temps modernes. Édifier ensemble le monde qui vient*. Les éditions du Bien commun, 2025, 304 pages, 24 euros.

(2) Romano Guardini, *La fin des Temps modernes*, 1952.

Le droit malléable

par Christian Fremaux, avocat honoraire.

Le droit interne comme international réserve des surprises. Rien n'est jamais sûr et définitif puisque soit la loi ne prévoit rien d'affirmatif, soit elle est interprétée par des juges outre les diplomates, soit elle dépend de rapport de force ou de circonstances, sans oublier les arrière-pensées. Tout le monde est de bonne foi et s'estime juste. L'insécurité juridique et judiciaire ne sera pas corrigée par l'intelligence artificielle car ce sont des hommes et des femmes avec leurs subjectivités, leurs vérités et leurs défauts qui auront le mot final surtout dans la société globalisée où de vieilles rancoeurs resurgissent.

Le citoyen qui est perdu dans un monde qu'il ne maîtrise pas et qui va trop vite pour lui essaie de savoir si telle information est vraie ou non, et si ce qu'il a entendu comme vérité le matin est confirmé ou démenti le soir. Est-ce que la décision prise est légale ? Le droit est devenu malléable car l'émotion submerge la raison.

M. Bayrou quand il était haut-commissaire au Plan n'avait rien vu venir et surtout pas une économie de guerre. Sans penser qu'il serait Premier ministre. Il faut désormais se mobiliser. J'ai ressorti du grenier mes galons de caporal-chef quand je faisais mon service militaire à Balard Paris XV^e, dans les bureaux. Et il va falloir produire plus d'armement. Donc recréer des industries. Le concours Lépine va commencer pour trouver de multiples milliards d'euros. Des magiciens vont nous expliquer comment les fabriquer sans les rendre et sans aucun préjudice pour personne. Il y aura de l'impôt virtuel devenu patriote. Et de l'épargne militarisée. Sans toucher à l'État-providence ?

Il faut ajouter des moyens au combat fondamental déjà existant sur le plan intérieur (terrorisme et islamisme radical avec violences individuelles) et financer sur le plan extérieur puisque la menace est réelle. La crainte est peut-être exagérée ? Mais le principe de précaution s'impose : on doit combattre les deux en même temps. Va-t-on voter des lois dites d'exception qui seront immédia-

tement taxées de liberticides et de va-t-en guerre. Et si on ne faisait rien et que la prophétie se concrétise ? « *Père gardez-vous à droite père gardez-vous à gauche* », a dit Philippe le hardi futur duc de Bourgogne lorsque son père, le roi de France Jean Le Bon, a été défait lors de la troisième bataille de Poitiers en 1356.

Prenons un exemple chaud de question juridique à résoudre entre États.

Pour accélérer une paix forcée qu'on espère durable, on entend des éminents juristes affirmer qu'il est possible de s'approprier de fait les intérêts sinon la propriété des sommes et des biens qui ont été confisqués aux autorités Russes qui sont l'agresseur. Et donc des hors-la-loi. Ce serait aussi moral ? Et de les mettre à la disposition des Ukrainiens, sinon indirectement de l'Union Européenne qui va les utiliser. D'autres aussi savants jurisconsultes crient au scandale et expliquent que le droit international interdit une telle spoliation en raison de l'immunité des États. L'illégalité justifie-t-elle le non-respect du principe ? Une nation doit-elle être malhonnête comme les voyous ? Cette sanction serait en outre contre-productive : qu'aurions-nous à proposer aux Russes pour les victimes comme deal sonnante et trébuchant si on a dilapidé leurs sous ?

Notre Assemblée nationale a adopté une résolution sur la confiscation, comme pour les biens mal acquis, avec les pour et les contre ! Le droit est flexible en politique.

Le droit international est à géométrie variable et dépend de la puissance des États. D'autant plus que l'ordre d'après-guerre vole en éclat, qu'il n'y a pas eu la fin de l'histoire en 1989, et que des puissances émergent ou renouvellent des ambitions anciennes. Le territoire européen n'a pas apporté une paix irréversible. Et la solidarité ?

Les juridictions internationales et la communauté des États démocratiques surtout vont devoir revoir leurs corpus juridiques et ce qui était considéré comme du droit acquis. Et d'autant plus que des États ne jouent plus le jeu de leurs obligations comme avec les OQTF.

Ou le respect des souverainetés. En entamant des guerres en toute conscience plus ou moins éclairée et en écartant les prohibitions publiques.

Observons un autre exemple de droit mouvant tiré d'un récent contentieux français. Après large concertation pendant des années il avait été décidé de construire l'autoroute A69. Cela engageait des millions d'euros. Les autorisations administratives ont été données et le chantier a commencé. Un peu hâtivement a priori ? Mais le tribunal administratif, saisi plusieurs fois en référé, a validé les travaux qui ont été exécutés à près de 70 %. Et brutalement sur le fond, des mois plus tard, à la requête d'associations défendant l'environnement et estimant que ce projet n'avait aucune utilité, le tribunal administratif a annulé les arrêtés des préfets du Tarn et de Haute-Garonne faute « d'intérêt public majeur ». Et de risque sur la biodiversité. L'aspect positif économique est rejeté. Chacun appréciera le vague du motif principal qui au-delà du droit et de son respect dépend de l'appréciation de chacun... On aurait pu s'en rendre compte plus tôt. Il y a appel avec demande de reprise des travaux ! Une cour administrative d'appel peut déjuger un tribunal administratif. C'est la beauté de la justice. Et l'insécurité judiciaire dans toute sa splendeur. C'est du droit chewing-gum.

Compte tenu des contraintes et menaces actuelles, il n'est pas question de remettre en cause l'état de droit avec la hiérarchie des normes, des élections libres, une séparation des pouvoirs avec une justice indépendante. C'est la démocratie. Mais il n'est pas interdit de revoir le droit, de voter des lois plus soucieuses du collectif, de redéfinir ce qu'est l'intérêt général qui n'est pas la volonté de bâtir une société telle qu'on voudrait qu'elle soit. En considérant que la collectivité a le droit de se protéger et de prendre des mesures qui profitent au plus grand nombre. La sécurité juridique fait partie de la protection des citoyens.

Salvador Dali a peint les montres molles. On voudrait que les juges nous donnent l'heure exacte et ferme. ■

Au Grand Palais

De longues files d'attente, même en ayant réservé son billet par Internet, indiquent l'importance de deux expositions abritées par le Grand Palais. Sur les trois étages de l'aile Clemenceau sont présentés les somptueux vêtements des créateurs italiens Domenico Dolce et Stefano Gabbana. Ce sont des stars de la mode, des stars tout court au même titre que des chanteurs de variété ou d'opéra ou des acteurs de cinéma. Leur société D&G dépasse les deux milliards d'euros de chiffre d'affaires... L'exposition a connu un grand succès à Milan, leur région d'origine, et court désormais les capitales, en bon ambassadeur du goût et de l'industrie de l'Italie.

Ces costumes aux couleurs chatoyantes, taillés dans le coton et la laine mais aussi la soie sauvage, différentes sortes de satin, le vison, des tulles délicats, rehaussés de broderies, de fleurs de tissu et de pierres semi-précieuses sont présentés sur des centaines de mannequin hiératiques, gris ou blancs, sans visage, dans une douzaine de salles en enfilade, séparée chacune par de lourds rideaux noirs. Sur les murs et les plafonds sont projetées des décorations animées et, dans les haut-parleurs, des musiques en rapport avec le thème. Elles rendent la visite « immersive ».

Certains plateaux évoquent l'art baroque ou classique, d'autres font référence à la Grèce antique, notamment par ses vestiges en Sicile qui reste, à travers tous les siècles de sa riche Histoire, une des influences majeures



pour les deux créateurs. Une salle est dédiée au film *Le Guépard*, de Visconti, avec Burt Lancaster, Sophia Loren et Alain Delon...

Dans plusieurs tableaux, les références au patrimoine artistique chrétien sont obsessionnelles, au point qu'on pourrait penser avoir affaire à des vêtements liturgiques. Parodie, blasphème? Non car la qualité du travail des artisans, qui est bien mise en valeur par une dernière salle reconstituant un vaste atelier de couture, force le respect. Plus encore peut-être dans les œuvres de joailleries: boucles d'oreille, colliers, diadèmes. L'or, les diamants, les perles des mers du sud, toutes sortes de pierres précieuses et le cristal taillé, sont mis en œuvre avec une finesse stupéfiante. On en trouve un écho monumental dans des dizaines de lustres vénitiens. Le public? Des retraités parisiens ou provinciaux, des touristes étrangers. Presque pas de jeunes gens, aucun enfant. Si on observe plus finement: essentiellement des blancs et aucune femme voilée... Malgré son succès

planétaire, ce luxe n'est pas pour tout le monde. Il faut dire que l'entrée est à 22 euros, voire 24 si on n'a pas réservé.

Dans le même Grand Palais au même moment (jusqu'au 19 mars sauf prolongation), mais dans les salles qui sont derrière la grande colonnade auxquelles on accède par l'escalier d'honneur, on a pu voir l'exposition de l'artiste japonaise Chiharu Shiota. Née en 1972 à Osaka, mais résidant à Berlin. Elle est surtout connue pour ses immenses installations arachnéennes faites de kilomètres de fils rouges ou noirs, de coton ou de laine... Ici, dans une succession de sept salles, on a pu voir également une structure faites

de vieilles fenêtres issues de la démolition d'immeubles de Berlin-Est, ou un gros nuage de quelque 400 valises de la première moitié du XX^e siècle... On est dans un monde très épuré, où la poésie passe par la transformation de son propre regard sur les objets du quotidien, parfois ramassés sur le trottoir, accumulés, simplement disposés sur un présentoir qui devient alors une œuvre d'art. Fumisterie? Provocation à la Marcel Duchamp? Certainement pas, même si celui-ci a ouvert cette voie artistique. Le public est toujours aussi peu coloré, en partie plus jeune (le ticket d'entrée est à 14 euros...), avec des enfants que l'on a raison de faire venir pour affiner la qualité de leur regard et développer leur imagination.

Les deux expositions sidèrent par l'ampleur du travail de présentation. On se demande quelle armée de logisticiens est capable de démonter et remonter impeccablement de telles mises en scène. Deux moments de dépaysement complet et qui mettent à distance une actualité triste tout en disant beaucoup de l'état de notre monde moderne.

F. A.



© VG BILD-KUNST, BONN, 2023 © ADAGP, PARIS, 2024

Comprendre les symboles

par Frédéric Aimard

« **L**e verbe *symbolleîn* (d'où le terme "symbole") signifie méditer, unir deux choses dans son esprit, et aussi s'examiner soi-même, réfléchir, dialoguer avec soi-même », nous rappelle, le pape François dans sa dernière encyclique (*Dilexit nos*) parue en octobre dernier. Il commente ainsi le terme grec employé par l'apôtre Luc dans son Évangile pour décrire l'état d'esprit de la Vierge Marie devant toutes les choses surnaturelles qu'elle vivait...

Et le symbole (1) est donc aussi le fruit d'une réflexion pour exprimer, voire imposer de manière parfois quasi subliminale, des notions difficiles à comprendre, mystérieuses, ésotériques, demandant une interprétation et une adhésion plus ou moins instinctive avant d'être explicitée. On sait l'usage qu'en font les religions où ce qui en tient lieu : francs-maçonneries, partis politiques, publicitaires, notamment sous la forme de signes, de rites ou d'objets plus ou moins sacrés, plus ou moins discrets... Il n'y a pas de philosophie sans compréhension du rôle des symboles dans l'évolution de l'humanité. (2)

La force des symboles, en particulier politiques, est sans doute plus difficile à percevoir dans une République laïque comme la France que dans certains pays comme la Suède, le Danemark ou la Grande-Bretagne, pourtant tout aussi modernes que le nôtre, où le chef d'État,



certaines réduits à son rôle symbolique, concentre toutes les attentions par sa dignité royale. Mais en vérité, aucune société ne pourrait survivre sans quelques signes d'unité culturelle, spirituelle et politique exprimés de façon parfois très simple, très humaine.

C'est pourquoi le projet des éditions Dervy de lancer une collection sur « *les symboles de notre Histoire* » est d'autant plus intéressant que ces livres, de taille modeste mais imprimés sur beau papier, avec des ornements dorés en couverture, de belles photos sur beau papier à l'intérieur, constituent en eux-mêmes des objets symboliques (et peut-être un joli petit cadeau à faire)...

Le premier paru est celui de l'historien Philippe Delorme, qui résume ses vastes connaissances acquises au long d'une longue pratique de journalisme dynastique (au magazine Point de Vue-Images du monde entre autres) en une soixantaine de pages sur le thème « *Couronnes* »,

suivies d'une présentation par fiches des principales couronnes royales subsistantes. La couronne est en principe posée sur la tête du roi, notamment le jour de son sacre. Par les matériaux précieux employés par des orfèvres habiles (or, diamants, pierres précieuses ou semi-précieuses, perles, émaux...) elle attire tous les regards, voire les convoitises, des citoyens – on dira sujets – ou tout simplement des amateurs d'art... Il en est cependant de très simples, qui sont forgées dans le bronze ou l'acier de quelque canon, souvenir d'une victoire militaire à l'origine de la libération d'une nation (Roumanie, Yougoslavie). Mais l'ancienne Lombardie connaissait sa fameuse « couronne de fer », déjà peut-être par volonté d'en attester le caractère purement symbolique au-delà de sa préciosité...

Certes, le succès des sagas romanesques de Tolkien ou des séries télévisées comme *Game of Thrones* nous ont refamiliarisés avec

ce genre d'attrait pour une couronne brillant de mille feux, objet quasi magique sans lequel le pouvoir du chef semble perdre toute légitimité. Gardons-nous cependant de réduire le symbole de la couronne – et du sceptre qui l'accompagne – à un monde de rêve, de fantaisie ou même de pacotille... Même une fois le monarque renversé et exilé, certaines couronnes royales conservent un rôle important, comme celle dite de Saint Étienne en Hongrie, qui bénéficie d'une garde protocolaire permanente au sein du Parlement hongrois...

La France malheureusement n'a pas eu la même vigilance pour les fabuleux trésors accumulés par ses rois, les détruisant, les vendant à vil prix ou se les laissant dérober dans des circonstances jamais éclaircies... Mais Philippe Delorme, expert en *regalia* nous dit à la fois ce que nous y avons perdu et ce qui demeure d'un objet qui fait rêver tous les enfants, ne serait-ce – avant de découvrir

le roi Arthur puis Robin des Bois et la question de la légitimité – qu'en se passionnant pour les aventures du roi Babar et de son indébou-lonnable couronne jaune...

La collection comporte déjà trois autres titres sur la Fleurs de lys, le Graal et... Marianne! Chacun a sans doute son public spécifique, mais tout le monde a intérêt à connaître mieux les grands mythes et symboles sans lesquels notre patrimoine culturel, à commencer par notre patrimoine architectural, reste muet. Certaines foules, réduites à demeurer sourdes et aveugles (les queues, parfois inquiétantes, devant les grandes expositions ou devant la pyramide du Louvre) malgré leur appétit de culture, auraient bien besoin de ces petits « catéchismes » des symboles de notre histoire commune. ■

(1) Plus prosaïquement, le *symbole* est dans l'Antiquité un tesson de poterie dont le porteur pourra le montrer à celui qui dispose de l'autre morceau, pour se faire reconnaître au moment du règlement d'une dette par un intermédiaire.

(2) Le géographe et philosophe Augustin Berque distingue l'*humanisation* (fruit de la transformation subjective des choses par le symbole) de l'*anthropisation* (fruit de la transformation objective des choses par la technique). Lire à ce sujet *Après les temps modernes*, de Gilles Hériard Dubreuil, éditions du Bien commun.

Philippe Delorme, Couronnes, Pierre Mollier, La Fleur de lys, Françoise Bonardel, Le Graal, Philippe Foussier, Marianne, Dervy, 80 pages chacun, 12 x 16 cm, nombreuses photos couleur.

Onfray fâché?

Directrice générale de la Fondation de l'Université Paris-Saclay, cette essayiste avait connu un beau succès avec une enquête sur sa propre génération d'anciens étudiants de Science Po (*On s'était dit rendez-vous dans vingt ans*, Plon, 2018) dans laquelle figurait un certain Emmanuel Macron. Blonde, jolie, cultivée, Anne-Sophie Beauvais a quelques atouts pour faire parler, dans un nouvel essai, Michel Onfray et Jean-Paul Enthoven, réputés très sensibles, l'un et l'autre, au charme du beau sexe.

Le sujet du livre? Une fâcherie. Celle donc du philosophe ultramédiatique avec son premier éditeur, le très intellectuel Jean-Paul Enthoven, qui l'impose en 1989 chez Grasset (*Le ventre des philosophes*) et va accompagner sa prolifique carrière jusqu'en 2010. Alors Michel Onfray, au fait de sa notoriété, au cœur de polémiques homériques (à propos de son déboulonnage de Freud (*Le crépuscule d'une idole*) repart son indépendance, et une haine fratricide s'installe.

Pourquoi et comment? C'est toute l'enquête de l'essayiste qui fait le va-et-vient entre la Normandie campagnarde et le microcosme germanopratin. Les lecteurs de Michel Onfray ont été abreuvés de confidences autobiographiques par le philosophe res-

té fidèle à son village de Chambois près d'Argentan. Ils n'apprendront pas grand-chose de nouveau sinon, peut-être, sur les rapports lointains entre-



Michel Onfray, dédicant un de ses ouvrages le 16 janvier dernier à la librairie du 49, rue Gay-Lussac 75005 Paris.

nus par le philosophe avec les questions d'argent. Une confirmation de sa sincérité de disciple revendiqué du théoricien anarchiste Proudhon. Quant au petit monde des grands éditeurs, réunis dans un mouchoir de poche à l'ombre du clocher de St-Germain-des-Prés, il faisait déjà rêver Anne-Sophie quand elle était étudiante à Science-Po et, manifestement, la fascination n'est pas morte.

C'est l'occasion de rencontres bien amenées dans une enquête dont l'auteur nous montre les développements pour ce livre en

train de se faire sous nos yeux. Voici les Enthoven père et fils (Jean-Paul et Raphaël), l'académicien Marc Lambron ou Olivier Nora, le grand patron de Grasset, et quelques autres, plus ou moins connus mais pas moins influents, avec une place à part pour Bernard-Henry Lévy, ce BHL tant craint, jaloué et tant moqué que, finalement, après l'avoir beaucoup observé, elle n'osera pas aborder.

On a là surtout une petite sociologie d'une élite intellectuelle et sociale, comme elle avait su le faire dans son essai sur le village des « ultrariches », Marne-la-Coquette, rebaptisée par elle *Le Ghetto* (Kero, 2021). Cette gauche-caviard fait-elle sécession de la France d'en-bas, dont Michel Onfray se ferait le porte-parole au prix d'une radicalisation politique réputée droitière? Anne-Sophie Beauvais apporte sa contribution au débat, mais en gardant ses distances et une affection pour ses si romanesques protagonistes, qui n'est pas que prudence et révérence d'une essayiste encore en quête de reconnaissance par ses pairs.

F.A.

Anne-Sophie Beauvais, L'éditeur & le philosophe, Michel Onfray, Jean-Paul Enthoven: derrière la querelle entre deux intellectuels, deux France qui s'opposent, Robert Laffont, 243 pages.

Les petits chevaux

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues.

Sur la scène, des cartons de tailles variées. On entend des interviews qui se chevauchent, surtout en allemand, surtout des voix âgées. Florence Cabaret, Séverine Cojannot, Nadine Darmon et Samuel Debure entrent en scène. Cette histoire commence au début des années 2000. Cette histoire commence à la fin de la deuxième guerre mondiale... Famille? Tout dépend de ce qu'on met derrière ce mot.

Violette va s'installer dans la maison de sa grand-mère récemment décédée. Avec Hortense, sa mère, elles s'attellent à vider la maison. Elles remplissent des cartons, en ouvrent d'autres. Trouvent une photo, une carte postale, une lettre. Tu nous as choisis en 1947. Violette découvre qu'Hortense a été adoptée en 1947, elle avait 3 ans, sa mère était morte à sa naissance. Plus tard, elle apprend que quand Hortense avait 10 ans, sa mère est venue dans leur école. Violette écrit à toutes les administrations possible. Elle reçoit une première réponse. Hortense serait née dans un *Lebensborn*, elle serait passée par Dachau.

En 1935, Himmler crée les *Lebensborn* pour s'occuper des enfants des filles mères, puis incite les couples aryens à confier leurs enfants, dans l'idée d'accélérer le développement d'une race aryenne pure, d'en créer le squelette administratif. Son objectif n'est pas d'engendrer une masse de guerriers, mais de sélectionner les meilleurs, de les élever dans un cadre collectif, sans références familiales, les



déshumaniser de façon que leur seule référence soit le régime. Plus tard, les SS seront invités à venir y concevoir des enfants. Des enfants nés dans l'anonymat pour être endoctrinés. D'abord en Allemagne, puis, pendant la guerre, dans les pays occupés: Norvège, Danemark, Autriche, Pologne... 200 000 enfants seraient nés dans les *Lebensborn*.

Les *Lebensborn*, c'est la vision à long terme de la politique de sélection raciale des nazis. La constitution d'une élite pure qui tiendra le pouvoir une fois les juifs, les homosexuels, les gitans, les « races impures » éliminés dans les camps. Leur existence a longtemps été couverte par le silence, seuls une poignée d'historiens s'y intéressaient, jusqu'à ce que les archives s'ouvrent. Un *Lebensborn* a fonctionné en France, à Lamorlaye, de février à août 1944, vingt enfants y sont nés.

Remonter l'histoire d'Hortense, c'est explorer l'univers des *Lebensborn*. Croiser Fernand, lui aussi était à Lamorlaye, il n'a pas été adopté. Remonter l'histoire d'Hortense, c'est retrouver

les traces de Klaus, son père, d'Angélique, sa mère. Une fois trouvées les réponses, il faut vivre avec.

Le texte des *Petits Chevaux* est écrit par Séverine Cojannot, Camille Laplanche, Jeanne Signé et Matthieu Niango, dont la mère était née dans un *Lebensborn*. Si les détails relèvent de la fiction, la pièce est historiquement exacte, tous les faits évoqués sont le résultat de recherches documentaires et d'interviews.

Au-delà de la qualité du texte et de l'interprétation, *Les Petits Chevaux* est un spectacle émouvant, touchant et glaçant. Glaçants, l'existence des *Lebensborn*, la logique implacable et déshumanisée qui a conduit à leur création. Touchante, l'histoire de Klaus et d'Angélique, ni l'un ni l'autre vraiment innocent, tous les deux emportés dans le tourbillon de la guerre. Émouvante, l'histoire de Violette et Hortense, leur besoin de savoir, leur peur de ce qu'elles vont découvrir, le grand huit émotionnel sur lequel elles refont un tour à chaque nouvelle découverte, à chaque nouvelle rencontre.

Pourquoi ce titre *Les Petits Chevaux*? En assistant à la représentation, la réponse sera évidente.

Les Petits Chevaux est de ces pièces dont on ne sort pas indemne. On a visité un pan peu connu de l'Histoire, une face noire de l'humanité. On a visité les peurs, la façon dont le secret marque les âmes et les corps. Il y a les questions qui ont trouvé réponse, et les autres, tous ces pourquoi qui restent en suspens, qui vous laissent face à un grand vide.

Les Petits Chevaux est une belle pièce, un texte fin et intelligent, précis, servi avec émotion et talent. C'est un travail de mémoire nécessaire, qui vous marquera. Vous aurez la nausée en explorant l'univers des *Lebensborn*. Vous sourirez en découvrant l'histoire de Klaus et Angélique. Vous vibrerez au rythme des avancées d'Hortense et Violette. Vous sortirez pleins de la force de leurs vies. On porte nos parents dans nos corps. ■

Au Théâtre des Gémeaux Parisiens jusqu'au 22 avril 2025
Lundi, mardi: 19h00 Durée: 1h20.